

Ecole Primaire de SOUS ALERY
17bis, grande rue d'Aléry - Cran-Gevrier
74960 ANNECY
tél : 04.50.45.43.45
courriel : ce.0741180F@ac-grenoble.fr

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 07/11/2023

PARENTS

| | | | | | | | |
|------------------|---|--------------------|---|----------------|---|-----------------|---|
| BISSERY Alvine | E | DHIAKITE Oumar | X | LEBLANC Sabine | E | SMAJIC Esmerald | X |
| CLAUDE Stanislas | X | FLORENTIN Armelle | X | MILLOZ Lysiane | X | WISSOCQ Alice | X |
| CORDOVA Katia | X | FOLSCHIED Eric | X | MOREL Tiphaine | X | | |
| DAL ZOT Juliette | E | LATHIERE Anne-Lise | X | MORIN Morgane | X | | |

ENSEIGNANTS

| | | | | | | | |
|-------------------|---|-------------------|---|------------------|---|--------------------|---|
| BENOIST Armelle | E | CAUNDAY Deven | X | LEDOUX Mathieu | X | SIMON Estelle | X |
| BLANC Nathalie | E | COURT Cécile | X | LOUDOT Vincent | X | SCHUTZ Anne-Claude | X |
| BOURGAIN Laurent | X | GAL Aline | X | MARIN-CUDRAZ S. | X | | |
| BOUVET Cécile | X | GASPAR Mélanie | X | PLISSON Laëtitia | X | | |
| BOUYNEAU Sandrine | E | GREILLET Amandine | X | ROIG Delphine | E | | |

ELU MAIRIE

| | |
|--------------|---|
| SAUTY Yannis | X |
|--------------|---|

IEN

| | |
|--------------|---|
| MAYOL Cédric | E |
|--------------|---|

DDEN

| | |
|-----------------|---|
| RENNARD JEAN-P. | X |
|-----------------|---|

ATSEM

| | |
|-----------------|---|
| CABRAL Loëtitia | X |
|-----------------|---|

| | |
|--------------|---|
| MONTEIRO Ana | X |
|--------------|---|

| | |
|-----------------|---|
| ROBERT Laëtitia | X |
|-----------------|---|

| | |
|---------------|---|
| FICHET Roxane | X |
|---------------|---|

RESPONSABLE EDUCATIF D'ECOLE

| | |
|--------------|---|
| SITBON Yoann | X |
|--------------|---|

COORDONNATEUR EDUCATIF DE CIRCONSCRIPTION

| | |
|--------------------|---|
| AMAH-MALOSSE Ayélé | X |
|--------------------|---|

E=excusé

1. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Sur 389 inscrits, 211 votes ont été enregistrés soit un taux de participation de 54,24 %. C'est le meilleur score jamais atteint.

Sur ces 211 votes, 187 suffrages se sont exprimés en faveur de la liste unique présente et 24 bulletins étaient blancs ou nuls.

14 représentants de parents d'élèves ont été élus et siégeront au conseil d'école : 12 titulaires et 2 suppléants.

2. Rentrée scolaire : effectifs et structure des classes, équipe pédagogique

L'école compte 263 élèves à la rentrée des vacances de Toussaint, 102 en maternelle et 161 en élémentaire.

Les élèves sont répartis en 11 classes. La moyenne des élèves par classe en maternelle est de 25,5 et 23 en élémentaire soit une moyenne de 23,9 sur l'école. Depuis l'an dernier, les effectifs sont stables. Le dispositif ULIS accueille 13 élèves.

La stabilité des effectifs permet d'envisager la pérennité de la structure actuelle de l'école (pas de fermeture de classe probable l'an prochain).

Structure pédagogique en 2023-2024

| Classes | Enseignants - <i>Atsem</i> | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Dont ULIS | TOTAL |
|----------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| PS/ <i>Msa</i> | Mélanie GASPAR Loetitia CABRAL | 19 | 8 | | | | | | | | 27 |
| PS/ <i>MSb</i> | Cécile COURT Mathieu LEDOUX Ana MONTEIRO | 18 | 7 | | | | | | | | 25 |
| MS/GS | Aline Gal Laëtitia ROBERT | | 18 | 8 | | | | | | | 26 |
| GS | Deven CAUNDAY Laëtitia ROBERT | | | 24 | | | | | | | 24 |
| CP | Estelle SIMON | | | | 22 | | | | | | 22 |
| CP/CE1 | Laëtitia PLISSON Anne-Claude SCHUTZ | | | | 6 | 16 | | | | 1 | 22 |
| CE1 | Mathieu LEDOUX Delphine ROIG | | | | | 11 | 10 | | | | 21 |
| CE2 | Cécile BOUVET | | | | | | 24 | | | 1 | 24 |
| CM1 | Sandrine BOUYNEAU Mathieu LEDOUX | | | | | | | 25 | | 4 | 25 |
| CM1-CM2 | Vincent LOUDOT | | | | | | | 10 | 11 | 3 | 21 |
| CM2 | Sandrine MARIN-CUDRAZ | | | | | | | | 26 | 4 | 26 |
| TOTAL | | 37 | 33 | 32 | 28 | 27 | 34 | 35 | 37 | 13 | 263 |

3. Vote du règlement intérieur

Aucune modification du règlement intérieur n'ayant été proposée, le règlement actuel est adopté à l'unanimité. M. BOURGAIN informe les membres du conseil qu'un avenant sera proposé au 2^{ème} trimestre pour prendre en compte un décret du mois d'août qui précise les conditions d'exclusion de l'école d'un élève harceleur.

4. Projet pédagogique de l'école : les actions

L'équipe pédagogique présente les actions du projet d'école. Pour rappel, les grands axes avaient été annoncés au conseil du 14 mars 2022.

Axe 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves

| <i>Libellé de l'action</i> | <i>objectifs</i> | <i>Modalités d'organisation</i> |
|----------------------------|---------------------------------|---|
| La lecture orale | Améliorer la fluence de lecture | <ul style="list-style-type: none"> - Au sein de la classe ou en interclasses, mise en place d'ateliers de lecture pour s'entraîner à la fluence de lecture - Remédiation en APC pour les élèves les plus en difficultés |
| La compréhension | Comprendre un texte littéraire | <p><u>Année 1:</u> Rédaction d'une programmation par cycle et d'école:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Genres littéraires. - Auteurs jeunesse. - Programmation sur le lexique. <p><u>Année 2:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'ateliers, de défis littéraires, de saynètes (mises en scène de textes lus ou entendus) au sein des différents cycles. - Rencontre d'un auteur et/ou illustrateur dans l'année. - CE2/CM2 : Projet spécifique sur la BD avec création d'une BD en groupes mixtes CE2/CM2, rencontre avec un auteur/illustrateur ; participation au concours de la BD scolaire, participation au festival de la BD de Sevrier. Travail sur la BD pour public empêché. <p><u>Année 3 :</u> Organisation d'une journée littéraire inter-cycles.</p> |

| | | |
|--|---|---|
| <p>La construction du nombre</p> | <p>Maîtriser la numération de position</p> | <p>Mettre en place des activités ritualisées dans tous les cycles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - PS/MS : rituels autour de la construction du nombre, première approche de la décomposition du nombre par manipulations, utilisation de « boîtes à décomposer ». - GS : rituel « Chaque jour compte », rituel des présences avec des boîtes de 10 œufs. - CP/CE1 : rituel « Chaque jour compte », manipulation de groupements pas 10, échanges, situation du banquier, constitution du trésor, fleur du nombre, cartons nombres, cibles. - CE2/CM1/CM2 : manipulation de groupements pas 10/100..., fleur du nombre, cartons nombres, cibles. |
| <p>L'éducation au développement durable</p> | <p>Sensibiliser les élèves à la préservation du vivant et au respect de l'environnement</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. La création et l'entretien d'une prairie fleurie dans la cour de l'élémentaire qui permet aux élèves de prendre conscience du travail autour des auxiliaires et des insectes pollinisateurs (création d'hôtels à insectes). 2. La création et l'entretien d'un potager en élémentaire avec réalisation de semis, plantation, suivi et récolte des fruits et légumes - Travail sur les plantes qui se favorisent mutuellement et contribuent à développer une population d'insectes amis du potager (fleurset plantes potagères). 3. Le fleurissement des abords des classes de la maternelle 4. Le recyclage et la gestion des déchets (tri) avec la mise en place récupérateur d'eau de pluie, d'un composteur (devenir des déchets végétaux, le rôle des insectes décomposeurs) 5. Création d'une mare au collège Beaugard dans le cadre de la liaison école-collège 6. visite du centre de tri, d'une station d'épuration, de site d'énergies renouvelables (éolienne, barrage) 7. Construction d'objets techniques en lien avec les énergies renouvelables (moulins) 8. fabrication de papier recyclé utilisable en classe. 9. organisation de sortie avec ou sans nuitée à vélo 10. mise en place de journée "école dehors" |

Axe 2 : Le bien être de l'élève, le climat scolaire

| Libellé de l'action | <i>objectifs</i> | <i>Modalités d'organisation</i> |
|-----------------------------------|---|---|
| <p>Le parcours citoyen</p> | <p>1. Prévenir les situations de harcèlement scolaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du programme pHare (méthode de la préoccupation partagée) - Utilisation de la technique des « messages clairs » - Utilisation du théâtre pour lutter contre le harcèlement - S'appuyer sur divers documents pour lancer les débats : clips et affiches « Non au harcèlement », participer à la Confkids One... |
| | <p>2. Apprendre à porter secours</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une progression d'école en tenant compte de l'évolution des risques selon les cycles. - S'appuyer sur l'existant (KIT pédagogique MAIF, matériel OCCE) et utiliser les journées ou semaines dédiées à ce thème (Semaine de prévention des risques à l'école en janvier) - Faire intervenir la Croix rouge et les Pompiers. - Organiser sur une journée complète dans l'école, sous forme d'ateliers tournants ou de marché des connaissances avec des jeux théâtraux adaptés à chaque cycle, des qcm par équipe, des ateliers de pratique avec une thématique précise préparée en amont par chacune des classes. |

| | | |
|--|---|--|
| | <p>3. S'approprier les valeurs de la république, respecter l'autre</p> | <p>-S'appuyer sur l'existant et utiliser les journées ou semaines dédiées à ces valeurs. -Organiser en amont de ces journées dans les classes, des débats philos, des escapes games, des jeux théâtraux adaptés à chaque cycle -Apprendre un chant en lien avec la valeur, l'explicitier en commun, l'utiliser comme moyen de débat</p> <p>Temps fort : Production plastique et temps de rencontre entre toutes les classes pour la journée de la laïcité</p> <p>Proposition d'organisation : une valeur par trimestre en EMC</p> <p><u>Année 1</u> :</p> <p>« Fraternité » : Course solidaire en octobre « Liberté » : Cérémonie du 11 novembre, Journée de la laïcité en décembre « Égalité » : Journée pour les droits des femmes</p> <p><u>Année 2</u></p> <p>« Fraternité » : Course solidaire en octobre « Liberté » : Actions autour de la 2nd guerre mondiale (Rando-Glières, Les enfants d'Izieu...) Cérémonie du 8 mai « Égalité » : Semaines d'éducation contre le racisme</p> |
| <p>Le parcours d'éducation artistique et culturel</p> | <p>Eveiller les élèves aux arts et à la culture</p> | <ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans une démarche de co-construction du parcours culturel mis en place par la ville. - Faire vivre annuellement aux élèves deux séances cinéma (école et cinéma / Anima j), un spectacle vivant, un musée/exposition, une action littéraire programmée par cycle (genre, auteur etc...) - Créer un porte-vue culturel qui suivrait l'élève de la PS au CM2 - Inscrire l'école dans un partenariat avec le Festival de la BD de Sevrier. - Mettre en place une chorale de cycle pour un ou deux chants communs par an. - Mettre en place le temps des histoires. - Bâtir un tableau indicatif pour les enseignants des événements vécus pour mutualiser et enrichir les parcours et éviter les redites. |
| <p>Le parcours éducatif de santé</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser à une bonne hygiène de vie 2. Eduquer à la sexualité | <ul style="list-style-type: none"> - rédaction d'une progression d'école sur l'éducation à la sexualité - mis en place de petits déjeuners pour ancrer de bonnes habitudes alimentaires - mise en place d'animations avec des intervenants extérieurs, professionnels de la santé (UFSBD, infirmière scolaire et de PMI, diététicien, psy EN) - réaliser des temps forts chaque année pour lutter contre les addictions : Défi « 1 semaine sans écran » - pérenniser les APQ 30 minutes - mise en place des temps forts « Générations 2024 » : journée nationale du sport scolaire en septembre, journée paralympique en octobre, Semaine olympique et paralympique en avril, journée olympique en juin |

Axe 3 : Les acteurs et le fonctionnement de l'école

| Libellé de l'action | objectifs | Modalités d'organisation |
|--|--|---|
| Aide aux élèves en difficulté | <ol style="list-style-type: none"> 1. Différencier ausein de la classe 2. Adapter les apprentissages au sein du cycle et/ou de l'école | <p><u>Cycle 1 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Centrer les APC sur l'aide aux enfants en difficultés en GS - Consignes « adaptées » ; différentes étapes (niveau de réussite) <p><u>Cycle 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Centrer les APC sur l'aide aux enfants en difficultés - Groupes de besoin avec le RASED (maître E) - Faire varier la durée de l'activité, le nombre d'exercices. - Lecture de la consigne seul avec un affichage codé puis ensemble - Surligner ou préciser les mots-clés dans la consigne pour certains élèves - Mettre en place des tuteurs pour réexpliquer la consigne. - Travailler en fond de classe avec un groupe de travail homogène pour reprendre le travail si un exercice n'a pas été compris ou réussi par plusieurs élèves, - Créer des outils d'aide : <ul style="list-style-type: none"> . l'alphabet et la file numérique sur la table ; les affichages ; . le cahier de sons et mots-outils ; . les cubes (pour compter et calculer) ; l'ardoise pour schématiser un problème <p><u>Cycle 3 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Centrer les APC sur l'aide aux enfants en difficultés - Alléger les activités des manuels : saisir les énoncés pour transformer en exercices à trous (alléger l'écrit) avec une typographie et une présentation mieux adaptée aux enfants dys. - Saisir les consignes : pour diminuer le nombre d'étapes, pour adapter la formulation, pour améliorer la disposition visuelle (couleur, gras, espacement...) - Donner des outils d'aide et de relecture, des leçons claires et en couleur. - Mise en place de groupe de besoins au sein de la classe (sur un temps spécifique, les autres élèves en autonomie ou en projets collectifs, collaboratifs) - Mise en place d'élèves tuteurs qui aident les élèves en difficultés à utiliser les outils et leçons |
| Inclusion d'élèves porteurs de handicap | <ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'inclusion des élèves d'ULIS dans leur classe de référence 1. Adapter le parcours de l'élève porteur de handicap en fonction de ses besoins | <p>Mise en place de fiches récapitulatives indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prises en charge extérieures sur temps scolaire provoquant l'absence de l'enfant à l'école ; - Repérage des besoins particuliers de chaque élève pour focaliser les apprentissages dans le dispositif Ulis ; - Énoncés des activités récurrentes et ponctuelles de la classe d'inclusion (sport, culture...) - Proposition d'EDT de la classe d'inclusion ; - Rédaction d'un projet pédagogique individuel pour chaque élève d'ULIS |
| Scolarisation des nouveaux arrivants | Favoriser l'intégration des élèves allophones par l'apprentissage de la langue française | <p>Prise en charge par l'enseignante dans le dispositif UPE2A en FLE (lire, comprendre, écrire, parler) et en FL scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquisition d'un bagage lexical - mise en place de la combinatoire - construction du sens (écrit/oral) - étude de la langue pour les enfants les plus avancés - confection d'un livret d'accueil à destination des parents déclinés en plusieurs langues |

Axe 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

| Libellé de l'action | <i>objectifs</i> | <i>Modalités d'organisation</i> |
|--------------------------------|---|--|
| Liaison école-familles | Impliquer les parents dans la réussite scolaire de leur enfant | <ul style="list-style-type: none"> - Généralisation de ONE et des blogs de classe - Généralisation des pratiques de rdv et d'entretien individuels fin du 1er trimestre, début du 2^{ème} - Généralisation des temps forts famille pour restituer le travail effectué et le rendre lisible - École « ouverte » : participation des parents à des ateliers en classe, présentation de métiers, « café péda », accueil des familles arrivantes en septembre - Début cycle 1 et cycle 2 : Réunion d'explicitation en juin (méthodes- supports- etc ...) - Cycle 1 : Cahiers de vie, sacs à album circulation école/maison |
| Cadre de vie de l'école | Améliorer et entretenir les lieux de vie pour le bien être des élèves | <ul style="list-style-type: none"> - entretien du potager, fleurissement de l'école - réalisation de fresques murales - créer des espaces de repos en récréation (calme, sérénité, livres) - consulter les élèves en conseil des délégués pour améliorer le cadre de vie - création d'un banc de l'amitié - mise en place d'élèves médiateurs |
| Partenariat | <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer une cohérence éducative entre les temps scolaire et périscolaire 2. Coopérer avec les associations de proximité | <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration de règles de vie commune sur les temps scolaire et périscolaire - participation du R2E aux réunions de conseil des maîtres - participation du R2E et d'un représentant des animateurs aux réunions du conseil d'élèves - mise en commun des fiches de comportement des élèves - intégration de R2E au programme Phare - inclure les associations partenaires de l'école dans la construction du temps de l'enfant(CGA, Entraide jeune) |

Le projet d'école est adopté à l'unanimité.

5. Temps périscolaires : organisation et fonctionnement des accueils et de la restauration, équipe d'animateurs, projet pédagogique

M. SITBON, nouveau responsable éducatif d'école, présente l'organisation et le projet pédagogique du périscolaire.

Les chiffres :

. Temps du matin : 3 atsems + 1 atsem volante pour 18 élèves d'élémentaire et 10 élèves de maternelle

. Pause méridienne : 3 atsems et 9 animateurs pour 110 élèves en élémentaire et 75 élèves en maternelle

. Périscolaire du soir : 3 atsems jusque 17h30 et 5 animateurs pour 50 élèves en élémentaire et 40 en maternelle.

Taux réglementaire : 1 pour 14 en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire

En ce qui concerne le départ échelonné entre 18h – 18h30, le service de la mairie a demandé aux équipes de laisser partir les enfants seuls à 18 ou 18h30. Des fiches d'autorisation de départ d'enfant seul ont été envoyées aux parents pour que l'enfant puisse partir seul à l'heure souhaitée entre 18h et 18h30.

Pour l'intégration du tarif de 18h – 18h30 dans le tarif global du soir (disparition du choix), les parents estiment n'avoir pas obtenu de réponse sur ce sujet. Il est à noter que du fait du tarif unique le soir, les enfants sont plus nombreux à rester jusqu'à 18h30 et qu'ils sont plus fatigués par leur longue journée d'école.

Pour ce qui est de la tarification des accueils et de la restauration, une nouvelle grille de tarifs a permis de diminuer le prix du repas pour les familles les plus modestes mais cela est compensé par une augmentation des tarifs les plus élevés pour le repas du midi.

Les parents demandent s'il serait possible de permettre aux enfants, un jour par semaine, de pique-niquer à la cantine avec les autres enfants comme cela existe déjà dans de nombreux pays anglophones. Cela permettrait aux parents de limiter l'impact de cette hausse de prix sur le budget du foyer sans pénaliser les enfants qui aiment manger avec leurs camarades. Le responsable périscolaire précise que règlementairement, il est impossible de laisser les enfants apporter leur pique-nique pour déjeuner au restaurant scolaire.

Le portail famille est à nouveau opérationnel après la tentative de piratage courant octobre. A la demande de diminution des délais de réservation par les parents, la mairie répond que cela n'est pas envisageable. Cette augmentation du délais de réservation été réalisée à la demande des cuisines municipales pour diminuer les pertes de nourriture.

L'équipe :

- 4 atsems: Laetitia ROBERT, Ana MONTEIRO, Loetitia CABRAL, Roxane FICHET (atsem volante)
- 9 animateurs: Sabrina VALLE, Leonardo FREITAS, Katy BILIARDI, Alexis ALESIO, Sylvie PINOT, Carine GATELET, Alexandrine GIRARD, Sabine SOLTANI, Atika BELHAOUCHET

L'équipe est stable et expérimentée, connaissant bien l'environnement et les enfants de l'école. Un trombinoscope de l'équipe d'animation va être envoyé aux parents via le blog sur One.

Le projet pédagogique :

- 2 axes majeurs :
- Développer l'autonomie et la responsabilité : (services à table, tâches confiées aux élèves, sensibilisation au cadre, aide mutuelle)
- Réduire les déchets : sensibilisation au gaspillage alimentaire et au suremballage, initiation au compostage

| Les ateliers actuels | Nos ateliers futurs |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Breakdance• Jeu de 7 familles• Photo/Vidéo• Tricotin médiéval• Théâtre | <ul style="list-style-type: none">• Fais le toi même (apprendre à faire sa lessive, ses éponges...)• Pâtisserie• Photo/vidéo• Street dance• Programmation de robots |

La pause cartable est encadrée par les animateurs depuis cette année. Le responsable périscolaire précise qu'il s'agit de permettre aux élèves de faire leurs devoirs dans le calme sans suivi particulier du travail effectué.

6. Sécurité et travaux dans l'école et aux abords

Les parents d'élèves formulent deux questions concernant l'école et ses abords :

- Passage couvert sous rocade :

La mairie envisage-t-elle d'engager des travaux pour pallier à l'inondation du tunnel qui est de plus en plus fréquente?

Selon M. BRARD, responsable de la voirie, la rupture d'une canalisation est probablement le problème. La solution immédiate est le pompage et des actions sont menées actuellement pour retrouver les canalisations.

La mairie est consciente du problème et des recherches de solutions techniques sont en cours.

- Cour de l'ancienne école :

Le comportement des policiers municipaux n'est pas respectueux pour une bonne cohabitation avec le périscolaire. Le maire délégué, M. SAUTY a envoyé un message ce jour pour recadrage de leur comportement.

La problématique des travaux dans la cours de l'ancienne école est à nouveau posée : ce qui devait être provisoire perdure et manifestement, il n'y a eu aucune avancée dans l'avancement des travaux.

M. SAUTY n'a pas de réponse à apporter sur les travaux prévus. Par contre, il informe le conseil que la commission patrimoine étudie la possibilité d'une revente du bâtiment. Il a demandé que celle-ci prenne une décision en tenant compte de l'ensemble des problématiques liées à l'utilisation actuelle du bâtiment (périscolaire, associations...) en concertation avec les acteurs et utilisateurs actuels. Si ce bâtiment est vendu, il n'y a pas de locaux disponibles pour l'accueil des enfants au périscolaire en l'état.

M. BOURGAIN reprend la fiche récapitulative de demandes de travaux et constate que peu d'entre elles ont abouti :

| Date de la demande | Nature des travaux | réalisés ou en cours de réalisation | programmés ou à l'étude | Entente de réponses / non retenus |
|--------------------|--|-------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| Juin 2018 | déplacement du chalet à vélos dans la cour de la maternelle | | | x |
| Juin 2020 | Réfection des peintures : - d'une partie du couloir de l'étage en élémentaire - du bureau direction - des salles de classes 103 et 104 en élémentaire | | | x |
| Oct 2021 | Elargissement du portillon d'accès en maternelle | | | x |
| Oct 2021 | Réfection des peintures des salles de classes 109 et 06 en élémentaire | x | | |
| Oct 2022 | Remplacement du portail d'accès en élémentaire | | x | |
| Janv 2023 | Changement de la porte d'accès centrale du bâtiment B (élémentaire) | | x | |
| Fév 2023 | Remplacement des serrures des portes de classes par des boutons à molette | | | x |
| Nov 2023 | Déplacement du portail d'accès au terrain de sport | Nouvelle demande | | |

7. Coopérative scolaire : bilan financier

M. BOURGAIN présente les comptes de la coopérative scolaire qui retracent les dépenses et les recettes de l'exercice comptable 2022-2023. Ceux-ci font apparaître un résultat négatif de 5538,31 €. Cela s'explique par le financement de la classe de découverte du cycle 2 de septembre 2022 qui a fortement réduit la trésorerie de la coopérative. Le report à nouveau pour l'exercice 2023-2024 s'élève à 806, 54 €.

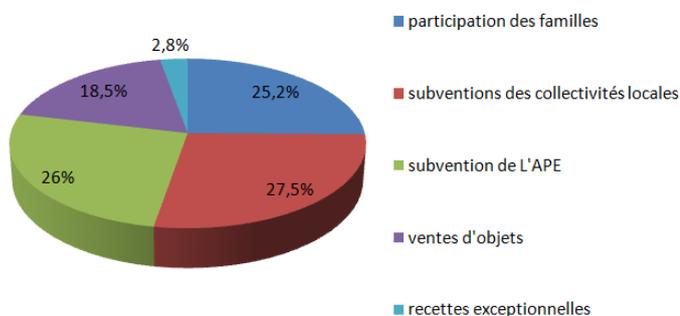
L'équipe pédagogique réfléchit aux actions à mettre en place dans l'année pour alimenter les recettes de la coopérative. La participation volontaire des familles de début d'année est peu concluante à ce jour ; une relance sera effectuée prochainement.

COMPTE DE RESULTAT DE LA COOPERATIVE ANNEE 2022-2023

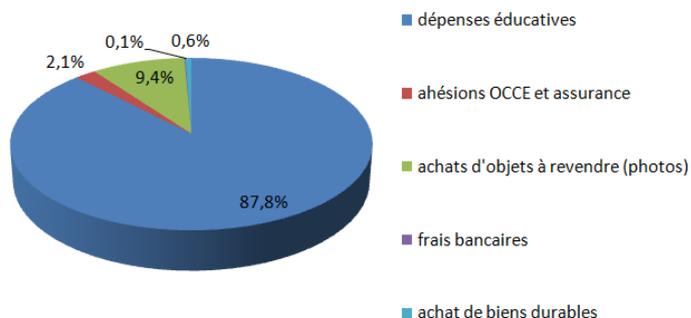
| <u>CHARGES</u> | | <u>PRODUITS</u> | |
|---------------------------------|------------------|---|------------------|
| Achats d'objets à revendre | 3 064,20 | Ventes d'objets | 4 991,00 |
| Assurances | 69,75 | Activités éducatives | 5 150,00 |
| Activités éducatives | 28 527,63 | Subventions des collectivités locales (3) | 7 404,00 |
| Frais bancaires | 9,00 | Contributions participatives | 0,00 |
| Cotisations versées à l'OCCE 74 | 627,75 | Subventions d'associations | 7 000,00 |
| Dépenses exceptionnelles | 0,00 | Participations des familles | 1 645,00 |
| Biens durables | 189,98 | Recettes exceptionnelles | 760,00 |
| Total des charges (A) : | 32 488,31 | Total des produits (B) : | 26 950,00 |

Résultat de l'année 2022 - 2023 (B-A) (+/-) : -5 538,31

Origine des recettes de la coopérative



Destination des dépenses de la coopérative



BILAN SIMPLIFIE AU 31 AOÛT 2023

| <u>ACTIF</u> | | <u>PASSIF</u> | |
|---------------------------|---------------|---------------------------------------|---------------|
| 512 01 Crédit Mutuel (1) | 774,65 | 110 Report à nouveau au 1.09.2022 : | 6 344,85 |
| 512 02 Autre banque | 0,00 | Égal à l'actif - passif au 31.08.2022 | |
| 530 Caisse en espèces (2) | 31,89 | Résultat de l'année 2023 : | -5 538,31 |
| 478.1 Erreur débitrice : | 0,00 | 478.2 Erreur créditrice : | 0,00 |
| Total de l'actif : | 806,54 | Total du passif : | 806,54 |

Les comptes ont été vérifiés et certifiés sincères par deux commissaires aux comptes :

- Mme Audrey MORISSEE, enseignante
- Mme Alvine BISSERY, parent d'élève

8. Informations de l'APE

L'Ape a bien commencé l'année avec une belle première opération sur la fête d'Automne.

Des actions vont être mise en place dans les mois à venir : calendrier pour 2024, partenariat Zébulon pour les pizzas et Botanic pour les sapins de Noël. Un vide grenier sera organisé mais la date reste à définir.

Le conseil d'école du 2^{ème} trimestre aura lieu le 7 mars 2024.

**Le Directeur,
Laurent BOURGAIN**

**Pour les parents d'élèves,
Anne-Lise LATHIERE et Stanislas CLAUDE**